

RESTITUER LES VOIX ET LES VIES DE PATIENTS PSYCHIATRIQUES

Une historiographie en contexte sensible

Journée d'études 10-11 mars 2026
Genève
Bibliothèque de la Faculté de médecine

Cette journée d'étude a pour **CADRE** le projet de recherche interdisciplinaire [ArchiMed](#), qui s'intéresse à l'histoire de la démence d'origine syphilitique au 20^e siècle. Dans ce projet, les professionnels de l'histoire avoisinent ceux de la clinique, de l'histopathologie, de la biostatistique, de l'archéogénétique avec pour objectif commun d'interpréter un corpus composé d'archives papier, d'échantillons humains et de documents audiovisuels. Ce corpus se trouve dans deux collections médicales anciennes de grande ampleur, la Banque de Cerveaux de Genève, conservée à l'Hôpital psychiatrique de Belle-Idée, et l'Archive de Tissus Pathologiques de Strasbourg. Au sein du volet historiographique du projet nous cherchons spécifiquement à restituer les parcours et les expériences de patient.es psychiatriques.

L'utilisation de données médicales récentes pour écrire des biographies de patient.es psychiatriques constitue une **HISTORIOGRAPHIE EN CONTEXTE SENSIBLE** car elle soulève des difficultés méthodologiques, légales et éthiques spécifiques. Elle se heurte en effet à des contraintes d'accès et de publication accrues lorsque ces données concernent directement des patient.es (et leur famille), qu'elles sont nominatives, qu'elles ont été prélevées sans le consentement des intéressés, qu'elles portent sur des pathologies stigmatisantes, que leur volume permet de créer des séries statistiquement significatives, qu'elles permettent des analyses génétiques, qu'elles ne sont pas prescrites.

Le **BUT DE CETTE JOURNÉE D'ÉTUDES** est de réfléchir ensemble aux moyens que nous employons pour retrouver les voix de patient.es psychiatriques oubliés et écrire leurs vies, ainsi qu'aux objectifs que nous attachons à une telle démarche. Notre approche est à la fois conceptuelle et pragmatique : la journée réunit des spécialistes susceptibles d'alimenter la réflexion méthodologique tout en partageant leurs expériences de terrain, le cas échéant en apportant des propositions concrètes.

Rédiger une vie de patient réalise une opération intellectuelle – parfois un projet politique – qui ne se réduit jamais à la simple restitution d'une réalité qui lui préexiste. **QUELS USAGES SOUHAITONS-NOUS FAIRE DE L'APPROCHE BIOGRAPHIQUE ?** Autrement dit quels effets de connaissance cherche-t-on à produire lorsque, à l'histoire institutionnelle et à l'approche biomédicale de l'asile, l'on adjoint l'expérience humaine par la restitution d'une vie, qu'elle soit brève ou longue, "minuscule" ou célèbre ? Dans le projet *ArchiMed*, les regards clinique, histopathologique ou génétique portés sur les données du passé relèvent de la pathographie rétrospective. Dans une certaine mesure, ces regards, en écrasant la profondeur temporelle pour soumettre les données anciennes à des protocoles d'analyse scientifique contemporains, "re-chosifient" les patient.es. Dans ce contexte, la biographie doit servir à autre chose qu'à seconder la perspective biomédicale : le récit singulier d'une vie historicise l'apport biomoléculaire, intègre les données scientifiques neuves de façon *rétroactive* en cela qu'elles sont encapsulées dans un réexamen contextualisé des archives papier et du matériau tissulaire. Quelles fonctions remplit le récit historicisé de vies de patient.es psychiatriques ? Quelle est sa plus-value critique ? C'est là un premier ensemble de questions de fond auquel nous souhaitons réfléchir en commun lors de la Journée d'études.

Le second ensemble de questions touche aux **CONTRAINTES SPÉCIFIQUES** liées à la restitution de vies de patient.es dans le contexte sensible de l'histoire de la psychiatrie récente. Les **contraintes légales et éthiques** sont les plus évidentes. Si l'objectif de la biographie est de réindividualiser et de réhumaniser des parcours de vie préalablement réduits à des cas par l'institution psychiatrique, comment procéder sans contrevenir aux règles d'anonymisation et aux exigences de confidentialité imposées par les comités d'éthiques sur la recherche sur l'humain ? Comment et pour quels publics publier des résultats de recherche qui potentiellement passent outre les freins légaux sur la divulgation de données personnelles ? Le statut générique assigné à une biographie – “histoire de”, “histoire librement inspirée de”, “fiction historique” ou autre – s'offre-t-il comme un expédient trop facile permettant de contourner cette difficulté ? Le cas échéant le vraisemblable préserve-t-il la valeur attachée à l'authenticité historiographique ? Qu'autorise la loi ? A-t-on le droit de contacter les descendants de patient.es décédés dont nous souhaitons écrire la vie ? Autant de questions qui s'avèrent d'autant plus épineuses lorsqu'on est confronté à des archives combinant des dossiers cliniques et des échantillons biologiques,

De telles contraintes sont liées à la manière d'écrire et de mettre en forme les biographies, autrement dit à un ensemble de **contraintes narratives** réunissant tous les choix formels de mise en mots et de mise en récit des vies de patient.es. Par exemple, sachant que les archives hospitalo-psychiatriques vont de la paperasse institutionnelle aux ego-documents, des lames histologiques aux organes entiers, des artefacts produits par les patient.es aux objets de la vie courante, des plans architecturaux aux enregistrements audiovisuels : comment articuler cette variété documentaire déroutante en une narration cohérente d'une vie ? De surcroît, sachant que le traitement de cette variété documentaire passe par la mobilisation de disciplines elles aussi diverses, la biographie de patient.es doit-elle être un récit collectif, fruit d'une écriture à plusieurs mains ancrée dans une recherche collaborative qui nous échappe partiellement ? Ces questions apparaissent fondamentales, à l'heure où le métier d'historien est défié par d'autres approches focalisées sur le passé, telle que l'archéogénétique. Les contraintes narratives recoupent également l'expression du point de vue : celui du malade biographé, celui aussi de l'historien. La problématisation du regard embarqué de l'investigateur, y compris l'émotion qui peut caractériser le lien entre l'un et l'autre, deviennent des faits historiographiques sous la plume du biographe. Enfin, si les archives sont lacunaires, l'écriture biographique singularisante peut-elle être comblée par de la connaissance statistique par ailleurs, voire complétée par de la fiction vraisemblable ? Le *pooling* de différentes vies partageant certaines caractéristiques communes en vue de rédiger des “biographies modèle” ou des “biographies type” est-il une option, au risque de tomber dans le paradoxe d'une ré-anonymisation là où la biographie avait pour fonction de remettre des visages sur des malades invisibilisés ? Au contraire, si les archives sont pléthoriques et leur accès facilité par la numérisation et l'océrisation, le recours à l'IA et aux technologies de traitement du *big data* se présente-t-il comme une solution pertinente ? Le cas échéant, l'historiographie s'en trouve-t-elle modifiée, et le mandat du biographe redéfini ?

Finalement, des **contraintes sociales** pèsent sur la restitution des voix et des vies de patient.es psychiatriques. Des études restituant non pas des “figures de fous” mais donnant à voir “nos” malades psychiatriques dans un passé pas si lointain sont parfois acceptées avec difficulté. Ici, le contexte sensible de la biographie tient à la proximité de l'histoire racontée et des parcours de vie évoqués. En cela, il se distingue des recherches portant sur des génocides, des charniers ou des violences de masse où la dés-anonymisation va de pair avec une reconnaissance de l'humain comme victime. Dans un contexte médico-clinique plus ordinaire (même s'il peut y avoir une question de violence et de domination), quelle est la légitimité de nommer et d'identifier ? De quelle manière la dimension mémorielle intervient-elle dans la biographie d'un patient dont la démence a pour origine un mal infâme tel que la neurosyphilis ? Quel est le rôle social d'une biographie ?

Le **FORMAT DE LA JOURNÉE D'ÉTUDES** est celui d'un atelier de travail : l'objectif est de favoriser une discussion ouverte et approfondie autour des questions évoquées ci-dessus au sein d'un groupe restreint. C'est la raison pour laquelle l'événement n'est pas public, étant néanmoins bien entendu que les collègues intéressé.es par le sujet sont les bienvenus sur inscription préalable.

La Journée d'études se compose de séries de 2 ou 3 interventions, suivies de larges plages de discussion. Les interventions durent chacune 25-30 minutes. Elles relèvent du partage d'expérience bien plus que d'une conférence classique. **CE QUE NOUS ATTENDONS DE VOTRE PART** ce ne sont pas des résultats de recherche, mais une réflexion, des questions ou des propositions à partir de votre expertise existante. Par exemple, vous pouvez présenter une archive, évoquer ce que vous cherchez à en faire, pointer les difficultés rencontrées lors de son utilisation.

INFORMATIONS PRATIQUES : la Journée d'études débute le mardi 10 mars en tout début d'après-midi et se termine le lendemain mercredi 11 mars avec le repas de midi. Elle a lieu à Genève, dans une salle de la Bibliothèque de la Faculté de médecine. Le lieu est aisément accessible en transports publics. Nous prenons en charge vos frais de déplacement, la nuitée du 10 au 11 et les repas sur place. Vous serez contacté par notre secrétaire Mme Emanuela Mariuzzo.

Nous nous tenons à disposition pour toute question de votre part.

Ouvert à un public restreint sur inscription préalable par mail (alexandre.wenger@unige.ch).

Organisation :

Jessica Schüpbach (UniGe), Sarah Capelli (UniStra), Christian Bonah (UniStra) , Alexandre Wenger (UniGe)

